

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre

Economie Gestion

Économie-gestion voie technologique

L'offre de formation 2017-2018 de **l'économie-gestion voie technologique** sera construite autour de cinq axes majeurs qui mettront l'accent sur la nécessité de renforcer la formation disciplinaire et métier de l'ensemble des personnels et d'assurer un suivi particulier des jeunes enseignants (contractuels, néo-titulaires jusqu'à n+3).

Les **formations disciplinaires** s'articuleront autour d'un **parcours M@gistère de mise à niveau des connaissances (sciences de gestion, économie-droit-management)** et de la possibilité des enseignants de participer aux journées nationales du management.

Les **formations métiers** permettront aux professeurs (seront concernés principalement les professeurs en début de carrière) de renforcer leurs compétences métier (le numérique au service des enseignements, pratiques d'enseignement, évaluation...) en leur donnant la possibilité entre deux journées de formation de pouvoir assister à la séance d'un formateur.

Un accent particulier sera mis sur **la formation des professeurs contractuels** dont le nombre sans cesse croissant nécessite un renforcement de la formation en début de carrière. Afin de permettre aux personnels contractuels d'être titularisés et à l'ensemble des professeurs d'évoluer dans leur carrière, les **préparations aux concours internes** du CAPET et de l'agrégation devront être maintenues.

L'offre de formation 2017-2018 sera également impactée par un ensemble de **renovations de diplômes** en STS, dont certaines sont déjà actées pour la rentrée 2018, et la **nécessité d'accompagner les STS rares** dans le cadre de stages inter-académiques ou séminaires nationaux.

Économie-gestion voie professionnelle

L'offre de formation 2017-2018 de **l'économie-gestion voie professionnelle** sera construite autour de quatre axes qui mettront l'accent sur la nécessité de renforcer les formations disciplinaires et métiers, de stabiliser et valoriser les ressources humaines, d'assurer un suivi particulier des jeunes enseignants (contractuels, néo-titulaires jusqu'à n+3) et de former les enseignants aux renovations en cours.

Les **formations disciplinaires** s'articuleront autour de l'acquisition de nouvelles compétences d'enseignement en lien avec les évolutions des métiers en économie/gestion VP (actualisation des connaissances pour les enseignants intervenant en GA, en sécurité/prévention en hôtellerie/restauration).

Les **formations métiers** permettront aux professeurs de renforcer leurs compétences didactiques et pédagogiques (pédagogie de projet, évaluation,...).

Un accent particulier sera mis sur **la formation des professeurs contractuels** dont le nombre sans cesse croissant nécessite un renforcement de la formation notamment en début de carrière. Elle s'articule autour de **parcours hybrides sur M@gistère**.

Afin de permettre aux personnels contractuels d'être titularisés, les **préparations aux concours internes** des CAPLP, aux **examens professionnalisés réservés** et à l'oral des **concours externes** devront être maintenues.

L'offre de formation 2017-2018 sera également impactée par un ensemble de **renovations de diplômes** en CAP et en bac professionnel, dont certaines sont déjà actées pour la rentrée 2018.